**MINISTERE DE LA SANTE REPUBLIQUE DU MALI**

**ET DU DEVELOPPEMENT SOCIAL** *Un Peuple -Un But -Une Foi*

 **--------------**

DIRECTION DES FINANCES

ET DU MATERIEL (**DFM**)

BP 232 Tél. 20 22 20 08/20 22 53 61

Fax : 20 23 03 25

 \*\*\*N’Tomikorobougou\*\*\*

#  AVIS D’APPEL A MANIFESTATION D’INTERÊT

**N° :…………………..MSDS – SG – DFM/2021**

**A l’attention des bureaux de consultants.**

**SERVICES DE CONSULTANTS POUR LE RECRUTEMENT D’UN CONSULTANT POUR LA REVISION DU MANUEL DE**

**PROCEDURES DU PRODESS.**

Le Mali a adopté le 15 décembre 1990 sa déclaration de Politique sectorielle de santé et de population. Cette politique basée sur l’approche programme qui, contrairement à l’approche projet, est plus globale, plus intégrée et vise un développement harmonieux durable des secteurs de la santé, du développement social de la promotion de la Famille. Cette politique a été reconfirmée par la Loi d’orientation sur la santé n ° 02 – 049 du 22 Juillet 2002 qui précise ses grandes orientations sur l’amélioration de la santé des populations, l’extension de la couverture sanitaire et la recherche d’une plus grande viabilité et performance du système de santé. Dans la perspective du démarrage prochain de la 2ème phase quinquennale du deuxième PDDSS, certains changements notables vont entrainer une révision des outils de planification et de gestion du PRODESS dont notamment le manuel de procédures du PRODESS II. Il s’agit entre autres :

* l’absence d’un référentiel de gestion pour les CS Réf et CScom applicable aux praticiens pour une meilleure traçabilité des opérations (recettes et dépenses) et une amélioration de :
* la performance du système de santé ;
* l’accès universel aux soins de santé ;
* la prise en charge efficace des personnes et catégories sociales en situation difficile ;
* le renforcement des capacités des communautés pour un meilleur accès aux services sociaux de base et pour l’amélioration des revenus des populations les plus pauvres…

En vue de mieux appréhender ces préoccupations et sortir du pilotage à vue dans la gestion des structures opérationnelles, l’une des recommandations adressée à la Direction des Finances et du Matériel suite aux différentes missions d’inspection et d’audit interne (2015-2019), porte essentiellement sur l’élaboration d’un manuel de procédures applicable à l’ensemble des Centres de Santé de Références du Mali.

**Objectif de la mission :**

Le consultant, en étroite collaboration avec l’équipe technique qui sera mise en place par les Départements en charge du PRODESS (le Ministère de la Santé et du Développement Social et le Ministère de la Promotion de la Femme, de l’Enfant et de la Famille) aura pour mission d’analyser l’ensemble des procédures du dernier manuel du PRODESS et l’expérience de sa mise en œuvre. Il proposera la révision des procédures ou du moins leur adaptation aux nouvelles priorités émergentes telles que le document du PDDSS 2014-2023, les nouvelles directives de l’UEMOA relatives à l’amélioration et la modernisation des instruments de gestion des finances publiques au sein des huit pays membres de la zone.

Le consultant disposera d’une période de quatre mois à compter de la date de notification du marché pour l’exécution de son étude.

Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu’ils sont qualifiés pour exécuter les services (brochures, références concernant l’exécution de contrats analogues, certificat de bonne fin, expérience dans des conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, etc.).

Les meilleurs dossiers seront présélectionnés et inscrits sur la liste restreinte de la consultation.

La langue de soumission est le français.

Les consultants seront sélectionnés en conformité aux procédures nationales et en application du Décret n° 2015 – 0604 / P- RM du 25 septembre 2015, portant code des marchés publics et des délégations de service public.

Les informations complémentaires sont disponibles, pendant les jours ouvrables, à l’adresse ci-dessous de 8 heures à 16 heures.

Direction des Finances et du Matériel du Ministère de la Santé et du Développement Social (DFM) N’Tomikorobougou, BP 232, Tél : (00223) 20 22 20 08/20 22 53 61, Fax : (00223) 20 23 03 25.

Les manifestations d’intérêt doivent être déposées, au plus-tard le **mardi 12 octobre 2021 à 10 Heures**, à la Direction des Finances et du Matériels du Ministère de la Sante et du Développement Social, BP 232, Tél : (00223) 20 22 20 08/20 22 53 61, Fax : (00223) 20 23 03 25, sise à N’Tomikorobougou, et porter la mention extérieure.

**«Manifestation d’intérêt relative aux services de consultants pour le recrutement d’un consultant pour la révision du manuel de procédures du PRODESS.**